

## LA FORMULE

---

### Pourquoi choisir ce séjour ?

Ce séjour linguistique proposé uniquement l'été permet à des étudiants, dès l'âge de 17 ans, de suivre des cours d'anglais de qualité et de vivre sur le prestigieux campus de UCLA.

Idéalement située en plein coeur de Los Angeles, cette université accueille chaque été des jeunes venus du monde entier et offre un cadre de vie exceptionnel, copie conforme de ce que l'on voit dans toutes les séries américaines.

Ce séjour linguistique n'est pas encadré et s'adresse donc à des jeunes autonomes. Ils pourront participer s'ils le veulent aux activités proposées ou suggérées en dehors des heures de cours et devront ensuite organiser leur temps libre eux-mêmes. Ce séjour ne convient pas à des jeunes qui attendraient que l'école les prenne en charge après les cours.

## LE CENTRE DE COURS

---

### Los Angeles UCLA

Venez apprendre l'anglais à Los Angeles, la ville la plus glamour des Etats-Unis, dans la Californie dorée du Sud. ASL vous propose des cours d'anglais de grande qualité, dans un environnement très privilégié et très recherché : le mondialement célèbre campus de UCLA (University of California Los Angeles), au cœur de la "Cité des Anges" !

Notre école est située sur le campus de UCLA, en plein coeur de Los Angeles (Westwood Village). Elle met à votre disposition 12 salles de cours spacieuses et fonctionnelles, une bibliothèque, une salle multimédia avec accès gratuit à internet. Par ailleurs, nos étudiants ont accès à tous les équipements culturels et sportifs du campus de UCLA au même titre que les étudiants américains : restaurants, cafétérias et multiples "fast food", papeterie, agence de voyage, terrains de sports etc. Un environnement paradisiaque pour un enseignement linguistique sérieux et dispensé de manière très professionnelle.

## LES COURS

---

### Une pédagogie individualisée :

- Test de niveau réalisé le premier jour de classe
- Groupes de niveau homogène
- 12 participants en moyenne (15 participants maximum)

**20 cours de 50 minutes par semaine (= 16h30), en anglais général**

Vous avez cours par demi-journée de 9:00 à 12:45. Ce programme de cours est idéal si vous souhaitez profiter de votre séjour linguistique et des activités optionnelles proposées par notre école de Los Angeles. (les activités viennent en supplément du prix du séjour)

Pendant ces cours, toutes les compétences sont travaillées : écrit et oral, compréhension et expression. Les cours prennent appui sur des documents authentiques qui permettent de renforcer ses connaissances lexicales et grammaticales et qui servent de support à des activités de communication visant à renforcer votre aisance lorsque vous vous exprimez.

## LES ACTIVITÉS

S'agissant d'un séjour linguistique non accompagné, les activités sont moins nombreuses et sont simplement des propositions faites aux jeunes qui sont libres de s'y inscrire ou non. Certaines activités pourront être payantes et/ou réservées aux 18+.

Chaque semaine, l'école va ainsi proposer :

- une movie night
- un Happy Hour
- Night Out
- Hammer Museum
- Getty Center
- Santa Monica Pier and 3rd Street Promenade
- Farmer's Market
- Karaoke Night

Les jeunes pourront aussi profiter des opportunités offertes sur le campus pour se détendre avec les autres étudiants (parcs, bibliothèques, cafeteria...)

Ils pourront aussi se rendre dans les différents centres commerciaux situés au coeur de LA, prendre le bus pour aller à la plage ou passer la journée dans des quartiers incontournables comme Bel Air, Beverly Hills, Malibu, Santa Monica...

## LE VOYAGE

Voyage individuel aux dates de votre choix avec des arrivées et des départs le samedi. Votre vol arrive impérativement à l'aéroport international de Los Angeles LAX.

## LES FORMALITÉS

Pour les participants de l'Union Européenne (**Les participants hors Union Européenne doivent se renseigner auprès de leur Ambassade des Etats-Unis.**):

- Passeport personnel biométrique avec photo numérisée valable au moins 6 mois après votre retour (prévoir un délai d'obtention de 2 mois environ.)
- Demande obligatoire d'autorisation de séjour aux Etats-Unis (**ESTA – Electronic System Travel Authorization**) à effectuer sur internet au plus tard 72 heures avant le départ, valable 2 ans.
- **La demande d'ESTA** est à faire ici : <https://esta.cbp.dhs.gov/esta/>
- Coût: 14\$ (sous réserve de modification).

### Document complémentaire obligatoire pour les mineurs (16 et 17 ans) :

- Formulaire CERFA d'Autorisation de Sortie du Territoire, obtenue en ligne, complétée et signée par le Responsable Légal habilité, imprimée, et remise au mineur voyageant. A télécharger ici : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R46121>
- **Document complémentaire obligatoire** : Copie de la pièce d'identité du Responsable Légal ayant signé le formulaire d'AST (Document 2)
- **Document complémentaire obligatoire** : Et, uniquement dans le cas où le Responsable Légal habilité, et le mineur voyageant, n'ont pas le même nom, une copie du Livret de Famille démontrant le lien entre ces 2 personnes.

Tenez compte des délais d'obtention de ces documents, qui peuvent s'avérer fort longs suivant les régions !

La non-présentation des documents requis pour le passage des frontières le jour du départ entraîne l'annulation du séjour sans remboursement.

Les mineurs ont obligation de souscrire le service Accueil-Transfert à l'arrivée et au départ.

**Un visa est obligatoire (à la place de l'ESTA) pour tout séjour de 12 semaines ou plus OU BIEN tout séjour comprenant au moins 18 heures de cours, quelle qu'en soit sa durée.**

### FORMALITES SANITAIRES COVID-19

**Nous vous conseillons de vous tenir informé au jour le jour de l'évolution des mesures sanitaires applicables à votre voyage sur le site officiel :**

**<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays-destination/etats-unis>**

## Autorisation de sortie du territoire pour les mineurs

A compter du 15 janvier 2017, un mineur non accompagné d'une personne détentrice de l'autorité parentale ne pourra plus quitter le pays sans autorisation.

L'enfant qui voyage à l'étranger sans être accompagné de l'un de ses parents doit présenter les 3 documents suivants :

- Pièce d'identité valide du mineur : passeport
- Photocopie du titre d'identité valide ou périmé depuis moins de 5 ans du parent signataire : carte d'identité ou passeport
- Formulaire CERFA signé par l'un des parents titulaire de l'autorité parentale

Ce formulaire CERFA vous sera fourni par ASL dès la confirmation de votre inscription.

## LES DATES ET LES PRIX

Aucune destination n'est actuellement disponible pour ce séjour. [Contactez-nous](#) pour savoir quand de nouvelles dates seront accessibles, ou pour que nous puissions vous conseiller un autre séjour convenant à vos besoins.